

J'ignore si mon honorable ami, considère cette déclaration comme un accomplissement de sa promesse, mais à mon sens elle constitue une éclatante confirmation de ce qu'il avait prophétisé dans une circonstance du moins.

Le 5 février 1895, l'honorable premier ministre parlait à Toronto sur la question commerciale et quelques autres questions à l'ordre du jour; il ridiculisait et dénonçait la conduite du Gouvernement. Il décrivait en termes sarcastiques et mordants cette même politique qu'il suit depuis quinze ans. Permettez-moi de rappeler les paroles dont il se servait dans cette circonstance :

Je crois connaître un moyen pour un homme au pouvoir de sauvegarder sa réputation—chaque fois que se présente une question d'une solution difficile, il n'y a qu'à s'abstenir, d'éluder la question, de ne rien faire, et on passera pour un sage.

Supposons par exemple qu'un gouvernement libéral soit au pouvoir et ait à se prononcer sur la question de la prohibition. S'il se prononce dans un sens il peut s'aliéner les sympathies des prohibitionnistes et s'il se prononce dans l'autre sens, il peut provoquer l'hostilité des partisans du trafic des liqueurs. Le meilleur moyen pour le Gouvernement serait de nommer une commission qui siégerait et s'enquerrait pendant un, deux ou trois ans et qui coûterait \$100,000 ou plus au pays; mais en attendant le Gouvernement serait sain et sauf et les ministres passeraient pour de profonds politiques.

Cet extrait ne démontre-t-il pas la justice absolue du proverbe anglais qui prétend que la vérité se dit souvent en riant. Mais ce n'est pas tout, et je crois que ce qu'il me reste à citer vaut encore mieux que le commencement. Je le recommande particulièrement à l'attention des honorables députés de l'Ouest, vu les récentes déclarations de l'honorable premier ministre dans cette partie du pays :

Supposons encore qu'un gouvernement libéral soit appelé à régler et à modifier le tarif, comme ce sera indubitablement le cas; nous pourrions nommer une commission royale qui parcourerait le pays, interrogerait les industriels à huis clos et les cultivateurs en public, pour leur faire la leçon, les endoctriner et leur faire voir leur stupidité en restant insensibles aux beautés de la politique nationale.

C'est par de tels moyens que des ministres peuvent maintenir leur réputation d'hommes capables et prévoyants.

Les cultivateurs de l'Ouest sont restés tellement abasourdis par les déclarations de l'honorable premier ministre qu'ils ont décidé de venir ici le 16 décembre prochain, au nombre de 500, pour savoir ce que tout cela veut dire. J'espère qu'à leur arrivée, l'honorable premier ministre aura quelque chose de plus défini à leur dire. A Saskatchewan, parlant de sa politique, il disait :

Ayant en vue le bien général de notre commune patrie, elle tendra à aller aussi loin que

possible dans la voie du libre échange tel qu'il existe en Angleterre.

C'est exactement ce dont se plaignent les cultivateurs de l'Ouest. Depuis quinze ans la politique du Gouvernement, s'est contentée de tendre vers quelque chose, de viser quelque but sans jamais rien atteindre de ce que mon honorable ami promettait en 1894. Je m'arrête un instant sur l'expression "aussi loin que les circonstances la justifieront" dont s'est servi l'honorable premier ministre :

Ayant en vue le bien général de notre commune patrie, elle tendra à aller aussi loin que les circonstances la justifieront, dans la voie du libre-échange tel qu'il existe en Angleterre, bien que nous ne puissions pas espérer accomplir dans l'espace d'une génération ou deux ce qui a été l'œuvre de huit siècles en Angleterre.

Cette expression "aussi loin que les circonstances la justifieront" me paraît passablement élastique. Quelle que pût être la politique fiscale qu'il plairait à mon honorable ami de soumettre au Parlement, il pourrait toujours prétendre qu'elle n'aurait rien d'incompatible avec sa déclaration que je viens de citer. Il a beaucoup critiqué l'expression "protection adéquate" et cependant c'était la précision même, comparée aux paroles dont il s'est servi dans l'Ouest, lorsqu'il a été mis en présence des promesses formelles qu'il faisait avant son arrivée aux affaires.

Que le tarif actuel soit un tarif protecteur, l'honorable ministre des Douanes lui-même ne le nierait pas.

L'hon. M. FOSTER: Je crois qu'il le nie.

M. R. L. BORDEN: S'il le nie, je le renvoie aux déclarations du ministre des Finances (M. Fielding) à qui, en 1907, je demandais s'il y avait de la protection dans le tarif actuel et qui répondait franchement dans l'affirmative. Le ministre du Commerce sait aussi que notre tarif est un tarif de protection et cependant, dans l'opposition il déclarait que la protection était un fléau que lui et ses amis feraient disparaître.

Ce sont ces questions que les électeurs étudient en ce moment et ce sont des explications concernant ces promesses d'antan et les vagues déclarations d'aujourd'hui que les cultivateurs de l'Ouest viendront demander ici, le 16 décembre prochain.

L'honorable député de Pictou (M. E. M. Macdonald) est allé dans l'Ouest avec le premier ministre et je n'ai aucun doute qu'il a fait un agréable voyage. J'ai constaté qu'il a été souvent l'hôte de ses anciens concitoyens des Provinces maritimes et j'en suis fort aise. Cependant, à son retour dans la Nouvelle-Ecosse, il a prétendu que les seuls libres échangistes de l'Ouest étaient quelques rares tories. L'honorable premier ministre, de son côté, maintient que les